

Ministry of Education

Minister's Office

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone 416 325-2600
Facsimile 416 325-2608

Ministère de l'Éducation

Bureau du ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone 416 325-2600
Télécopieur 416 325-2608



Le 30 avril 2018

Madame la Ministre,

Madame la Première ministre,

Nous sommes honorés et reconnaissants d'avoir eu l'occasion de cofaciliter le Comité directeur du renouvellement (CDR). Nous avons connu une année positive et productive et nous avons discuté, avec les élèves, les parents, les conseillers scolaires, les membres du public, les éducateurs, le personnel professionnel de soutien et les administrateurs, des sujets importants et complexes liés à la modernisation du curriculum scolaire, de l'évaluation et de la communication du rendement dans tout l'Ontario, afin de mieux aider et habiliter tous les élèves à réaliser leur plein potentiel et à devenir des citoyens compatissants et engagés.

Comme vous le savez, le Comité directeur du renouvellement a été créé en octobre 2017 dans le but de fournir de l'information, de surveiller et de favoriser la cohérence en ce qui a trait aux changements transformateurs à grande échelle (sur trois à cinq ans) qui ont été annoncés lors de la première semaine de la présente année scolaire (annexe A).

Nous vous écrivons, à cette étape-ci, afin de vous donner une vue d'ensemble de la nature de la relation de travail au sein du CDR, de communiquer des détails sur les progrès accomplis jusqu'à présent, notamment sur les efforts de sensibilisation préliminaires, et de vous transmettre, au nom du CDR, les points qui font consensus ainsi que les recommandations préliminaires sur les aspects suivants :

- les principes généraux de l'actualisation du curriculum;
- des recommandations pour une sensibilisation à plus grande échelle;
- les principes d'une mise en œuvre efficace;
- les points prioritaires qui nécessitent un examen et des réflexions plus poussés ainsi qu'une intervention par le CDR.

La justification de la modernisation du curriculum en Ontario

Le renouvellement ou la modernisation du curriculum de l'Ontario est opportun. Si l'Ontario veut demeurer un chef de file mondial de l'éducation et continuer de répondre aux besoins en évolution de tous les élèves aujourd'hui et demain, un examen complet du curriculum, de l'évaluation et de la communication du rendement s'impose. Cet examen permettra de continuer d'accompagner et de préparer tous nos élèves afin qu'ils puissent apprendre aujourd'hui et participer pleinement dans la société ainsi que dans les milieux de travail de l'avenir.

L'équité, l'inclusivité et le bien-être sont au centre de toutes nos discussions sur la nécessité et la nature du renouvellement du curriculum. Nous avons reconnu que le curriculum doit comporter des perspectives multiples et diverses qui tiennent compte de notre société pluraliste et que nous devons honorer les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.

Des virages fondamentaux s'opèrent à l'échelle mondiale dans le domaine de l'éducation. Aujourd'hui, les élèves ont un accès instantané à des données factuelles sur plusieurs plateformes numériques, ce qui signifie qu'ils doivent également être des penseurs éclairés et critiques qui sont capables de traiter, d'analyser et d'utiliser ces connaissances afin de passer à l'action. Dans un monde de plus en plus interconnecté, les élèves et les éducateurs doivent être agiles et souples et pouvoir travailler en collaboration avec différents groupes de personnes d'ici et d'ailleurs.

Les principes recommandés du curriculum modernisé qui accompagnent cette lettre soulignent que le renouvellement ne devrait pas se limiter à ce qu'il faut changer ou ajouter. Le renouvellement consiste à prendre en considération les éléments qui fonctionnent bien et à les conserver. De plus, il faut tenir compte de ce qui n'est plus pertinent ou nécessaire dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Les travaux du Comité directeur du renouvellement

Les travaux et les conseils du Comité directeur du renouvellement ont été éclairés par les quatre objectifs du document *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* : atteindre l'excellence, assurer l'équité, promouvoir le bien-être et rehausser la confiance du public, avec lesquels ils sont alignés.

L'approche du CDR cadre avec les principes de la collaboration professionnelle énoncés dans la note Politique/Programmes (NPP) n° 159 (annexe B). Ces principes sont : valoriser les idées de chacune et chacun; favoriser un climat de confiance et de respect pour tous; permettre d'échanger ouvertement des idées afin d'établir une vision commune; se concentrer sur la recherche, les données probantes et les pratiques efficaces; respecter la *Loi sur l'éducation*, les autres lois, règlements et accords pertinents; ainsi que respecter et promouvoir les missions distinctes des quatre systèmes scolaires financés par les fonds publics de l'Ontario.

Nous avons le plaisir d'affirmer que la nature et le ton du dialogue au fil des travaux que nous avons réalisés cette année ont été conformes aux priorités énoncées dans le document *Atteindre l'excellence* ainsi qu'aux normes rigoureuses de la collaboration professionnelle. Comme l'un des membres du CDR l'a écrit récemment : « Il y avait, d'entrée de jeu, une volonté d'écouter – de la part de tous les participants – ainsi qu'une volonté de s'attaquer aux enjeux en profondeur et d'examiner les preuves, au lieu de s'en tenir aux positions de l'organisation. Il devient donc de plus en plus évident que ce processus peut, d'une façon concrète et détaillée, encadrer les plans de la province pour ses jeunes, ses collectivités ainsi que sa santé économique et sociale. »
[Traduction]

En tant que cofacilitateurs, nous sommes reconnaissants et fiers du ton positif et constructif de notre dialogue foisonnant ainsi que de notre examen des sujets d'une importance cruciale qui concernent l'avenir de l'éducation publique dans cette province. Il est gratifiant d'entendre et d'observer les élèves, les parents, les membres des collectivités, les conseillers scolaires, les éducateurs et les leaders en éducation délaissier des points de vue précieux et uniques au profit de compréhensions communes et de points de vue qui font consensus.

Il y a eu cinq réunions officielles du CDR cette année ainsi que plusieurs réunions de sous-comités. Les membres du CDR ont également eu accès à un site Web partagé qui contient des rapports, des procès-verbaux et des notes des réunions précédentes ainsi que des documents de recherche et autres à examiner et à commenter. Cette plateforme a permis de collaborer et d'échanger de l'information de façon continue entre les réunions.

Les principes du consensus

Au début de notre collaboration, nous sommes parvenus à nous entendre sur trois principes de consensus qui guideraient notre prise de décisions ainsi que nos comptes rendus. Ces principes, indiqués ci-dessous, nous ont été utiles dans nos discussions ultérieures :

Principe 1 : L'objectif est de parvenir à un consensus. Les sujets qui font l'unanimité seront indiqués comme des recommandations consensuelles.

Principe 2 : Il n'y aura pas de droit de véto. Si un ou des membres ou organismes représentés au CDR ne parviennent pas à s'entendre, cela ne mènera pas à un véto absolu.

Principe 3 : Les recommandations et les résumés des décisions renseigneront sur le degré de soutien (p. ex., unanime, écrasant, majoritaire).

Les sous-comités et l'accès à la recherche

Au cours de la dernière année, le CDR a souvent créé des sous-comités afin de guider et de préparer tous les membres en vue des discussions. Jusqu'à présent, les sous-comités ont appuyé nos discussions sur les bulletins scolaires, la participation ainsi que l'équité et le renouvellement du curriculum de la 9^e année. Un aperçu de ces sous-comités ainsi qu'un aperçu du travail accompli sont présentés dans l'annexe C.

L'un des rôles des sous-comités consiste à aider à déterminer les documents, y compris les ouvrages de recherche, qui éclaireront les discussions à venir. Ces documents sont placés sur le site destiné aux membres mentionné plus tôt. Cette façon de faire a grandement amélioré nos progrès jusqu'à maintenant. Un résumé de quelques-uns des documents de recherche qui ont éclairé nos travaux se trouve à l'annexe D.

Les bulletins scolaires et les compétences transférables

Dans le cadre de notre mandat, nous avons consacré un temps considérable, en début d'année, à l'intention annoncée de mettre en place des changements à l'échelle provinciale dans les bulletins scolaires en septembre 2018 en y incluant les compétences transférables. Les membres du CDR ont été heureux d'apprendre que vous étiez favorables à la recommandation unanime de ne pas procéder à la mise en place de ce changement à travers la province en septembre 2018. Les membres du CDR sont en faveur d'une enquête plus approfondie sur ce sujet important, notamment d'un recensement des pratiques exemplaires et des approches des projets pilotes en portant dûment attention au séquençage pertinent de toutes modifications apportées à l'évaluation et à la communication du rendement à la lumière de la modernisation globale du curriculum. Les parents et les élèves membres du CDR ainsi que plusieurs autres parties concernées ont été soulagés, car ils craignaient que des élèves et des parents dans la province ne connaissent pas les concepts et la terminologie des compétences transférables. Plusieurs autres questions importantes ont été soulevées sur la meilleure façon de procéder pour enseigner, évaluer et noter les compétences que les élèves acquerront dans l'avenir. Comme un membre du CDR l'a dit : « C'est trop important pour se précipiter. » [*Traduction*]

Équité et renouvellement du curriculum de la 9^e année

À l'échelle des sous-comités ainsi que dans nos discussions parmi tous les membres du CDR, on a convenu qu'on ne pourrait pas aborder la question des itinéraires pertinents uniquement au niveau de la 9^e année. Bien que la recherche donne à entendre qu'il y a un nombre disproportionné d'élèves qui proviennent de familles à faible revenu, d'élèves racialisés, d'élèves autochtones et d'élèves ayant des besoins particuliers qui sont inscrits dans des cours appliqués, les membres du CDR estiment qu'il s'agit d'une question beaucoup plus complexe qui nécessite un examen plus poussé. Cette constatation est compatible avec les commentaires recueillis par les cofacilitateurs lors des réunions avec différents comités consultatifs et avec d'autres groupes.

La nécessité de faire en sorte que les conditions et les soutiens soient en place afin de permettre à tous les élèves de donner leur plein potentiel et de réussir pendant toutes leurs années d'études aux paliers élémentaire et secondaire et par la suite a été au centre de cette discussion.

Changer la structure des programmes en 9^e année n'abordera pas les défis auxquels les élèves sont confrontés aux cycles primaire, moyen ou intermédiaire. On reconnaît que les renseignements fournis aux parents ainsi que la sensibilisation et la participation des parents aux décisions qui concernent les itinéraires et le soutien liés aux études pour leurs enfants étaient au nombre des facteurs quant aux choix des itinéraires. L'importance des enseignants-conseillers en orientation en 7^e et en 8^e année a été citée comme un exemple de soutien nécessaire aux et aux parents, qui favorise l'amélioration.

On a reconnu qu'une étude et une recherche plus poussées et approfondies s'avéraient nécessaires afin de saisir la portée et la nature des défis dans l'ensemble ainsi que des ressources et des soutiens pour les élèves tout au long des études élémentaires et secondaires, particulièrement pendant les années de transition.

La liaison et la participation

Il sera important d'obtenir une plus grande participation tout au long du processus de renouvellement. Bien qu'une sensibilisation à travers la province soit prévue pour les prochaines années, des efforts de mobilisation et de sensibilisation considérables ont déjà été déployés.

En tant que cofacilitateurs, nous avons rencontré régulièrement Carol Campbell et ses collègues qui étaient chargés de l'examen indépendant de l'évaluation et des bulletins scolaires. Compte tenu du lien évident entre leurs constatations et le mandat à plus long terme de notre comité, cette interaction s'est avérée essentielle. Le CDR a eu droit à des mises à jour régulières ainsi qu'à des présentations par M^{me} Campbell.

Durant la phase préparatoire du CDR, nous avons été appelés, en tant que cofacilitateurs, à rencontrer un vaste éventail de représentants d'associations sectorielles. Nous avons également rencontré les membres du Comité des initiatives ministérielles. En sa qualité d'organisme hautement représentatif qui a un mandat parallèle, le Comité des initiatives ministérielles a été d'une aide précieuse pour guider la création initiale du CDR. Comme le Comité des initiatives ministérielles est chargé de donner des conseils sur les plans existants et futurs du Ministère, nous nous sommes engagés, au nom du CDR, à assurer une liaison régulière tout au long du renouvellement à plus long terme.

Dans le courant de l'année, au nom du CDR et en tant que cofacilitateurs, nous avons assuré une liaison et recueilli les impressions de plusieurs comités consultatifs permanents, dont la First Nation Lifelong Learning Table, le Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le Conseil du curriculum, le Comité consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté et le Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse. Ces réunions ont été des occasions précieuses de faire connaître notre travail et notre but à ces groupes et d'obtenir leurs premiers conseils sur des questions liées à notre mandat.

Nous avons rencontré, plus récemment, des responsables de plusieurs associations et organismes publics, notamment des représentants de la scène culturelle, du domaine de la défense des droits, du patronat et du palier postsecondaire. Nous avons rencontré, jusqu'à présent, plus de 25 groupes de ce genre ainsi qu'un grand nombre d'intervenants qui pourraient agir comme des personnes-ressources clés dans le cadre des efforts de mobilisation qui seront déployés à l'automne. Nous avons résumé et transmis les commentaires recueillis lors de ces rencontres à tous les membres du CDR (annexe E) Il convient de noter que les travaux du CDR suscitent un vif intérêt et que les commentaires que nous avons reçus jusqu'à maintenant sont plutôt cohérents. Nous avons été frappés par les points communs des réponses et des éléments qui font consensus au sein des nombreux groupes que nous avons rencontrés.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, une initiative de sensibilisation et de consultation à plus grande échelle est prévue pour les prochaines années. Le CDR a consacré beaucoup de temps au cours de la dernière année à discuter de questions importantes afin de déterminer les acteurs, le calendrier ainsi que les moyens à prendre pour porter au maximum cette sensibilisation. L'un des principaux points de la discussion porte sur la façon de procéder afin d'optimiser la participation de plusieurs parties concernées, y compris les élèves – en particulier ceux qui n'ont pas eu suffisamment d'occasions de s'exprimer jusqu'à maintenant. Les recommandations du CDR sur la sensibilisation et l'engagement des collectivités sont jointes cette lettre.

La relation de travail et le soutien du ministère de l'Éducation

Au cours de la dernière année, le CDR et nous-mêmes, en tant que cofacilitateurs, avons bénéficié du soutien d'une équipe réduite, mais compétente et efficace du Ministère. Tous les membres du CDR et nous-mêmes ne trouvons pas les mots pour dire à quel point nous sommes reconnaissants de son appui. L'équipe nous a aidés toute l'année à organiser les efforts de sensibilisation, les réunions et le matériel, à prendre des notes et à progresser dans le cadre de notre mandat.

Il y avait, lors des premières étapes de nos travaux, une intention tout aussi importante que ce soutien organisationnel de réitérer aux membres du CDR, ainsi qu'aux acteurs de l'ensemble du secteur, que le processus de renouvellement est une démarche sincère et que les décisions sur les acteurs, le calendrier et les moyens à prendre n'avaient pas encore été prises.

À mesure que nos travaux avançaient, les membres du Comité ont apprécié les présentations données par le personnel du Ministère ainsi que le soutien de plus en plus direct d'un groupe plus large de membres du personnel du Ministère qui a apporté ses connaissances sur l'équité, l'éducation autochtone, le curriculum, l'éducation de l'enfance en difficulté et l'élaboration des politiques. Encore une fois, nous sommes immensément reconnaissants de cet appui.

Au cours des prochaines années, la relation entre le CDR et le Ministère continuera d'évoluer tandis que le Ministère collabore avec le CDR et l'ensemble du secteur dans le but de moderniser le curriculum, l'évaluation et la communication du rendement.

Nous remercions le sous-ministre Bruce Rodrigues ainsi que les membres de son équipe de direction de leur soutien et leurs conseils au cours de la dernière année.

Les années à venir

Au cours des prochaines années, les membres du CDR continueront de se rencontrer régulièrement. Nos réunions seront encore éclairées par les expériences et les connaissances des membres ainsi que par la recherche sur les pratiques efficaces ici en Ontario et ailleurs. Comme nous l'avons mentionné, nous allons également mener une campagne de sensibilisation auprès de l'ensemble de la population et continuer de rencontrer des associations ainsi que des organismes publics d'un bout à l'autre de la province. Les commentaires recueillis pendant cette campagne de sensibilisation éclaireront les discussions continues du CDR.

En tant que cofacilitateurs, nous recommandons que le CDR se tourne vers les « groupes de travail » afin de se concentrer sur des dimensions particulières de notre mandat global comme les mesures de soutien pour les élèves marginalisés, y compris les élèves qui ont des anomalies. Les groupes de travail feront des comptes rendus en plus d'éclairer le dialogue ainsi que les recommandations du CDR. Non seulement ces groupes portent une attention ciblée aux aspects prioritaires du renouvellement, mais ils permettront une plus grande participation et une expertise plus élargie.

Bon nombre des sujets importants qui ont été mis sur la table lors de nos discussions au cours de la dernière année demeureront des priorités importantes pour le CDR l'année prochaine. Bien que le dialogue ait été foisonnant jusqu'à présent, compte tenu de la complexité des sujets, les membres du CDR ont convenu que ces sujets sont des domaines prioritaires qui nécessiteront des examens et des interventions au cours de l'année à venir.

Les réflexions et les leçons tirées

En tant que cofacilitateurs, nous désirons exprimer nos propres réflexions à cette étape-ci. Comme c'est le cas pour tout processus complexe, de nombreuses leçons ont été tirées en cours de route. Nous vous présentons les réflexions suivantes sur les prochaines étapes du processus de renouvellement en nous appuyant sur ces enseignements. Les leçons tirées s'appliquent aux processus internes du CDR, mais également aux liens qui relient notre œuvre avec le secteur et la population de façon plus générale :

1. Le thème qui préconise d'aller lentement, d'aller ensemble et d'aller plus loin est revenu dans toutes nos discussions. Il souligne l'importance que toutes les parties prennent le temps de participer à un dialogue foisonnant dans l'esprit d'une collaboration professionnelle. Il fait également valoir l'importance de porter dûment attention au séquençage pertinent lorsque nous élaborons la vision du renouvellement ensemble. Nous devons prévoir suffisamment de temps afin de réussir le processus d'élaboration conjoint, de concevoir un plan de mise en œuvre qui contient des ressources et des soutiens adéquats et d'assurer une communication efficace au sein du secteur ainsi qu'avec les parents, les élèves et l'ensemble de la collectivité.
2. Recourir à différentes méthodes pour joindre et faire participer tout le monde à ce dialogue important. Utiliser une communication convaincante en langage clair qui suscite l'intérêt, qui facilite la compréhension et qui sollicite une contribution – en portant une attention particulière aux personnes qui ont moins participé aux processus de transformation initiaux.

3. Faire des liens et cultiver les relations. Cela consiste, sans toutefois s'y limiter, à établir des liens entre la transformation et le travail qui se fait actuellement dans les écoles, les conseils scolaires et au Ministère. Cela comprend également les liens avec le travail qui se fait dans d'autres ministères et collectivités aux quatre coins de la province. Les relations et la confiance font partie intégrante de l'établissement et de la communication de cette connectivité.
4. Un processus de renouvellement de cette ampleur est à la fois flou et troublant. Il exige une nouvelle façon de penser, d'agir et d'interagir. Toutes ces exigences soulignent l'importance de prendre son temps, d'établir un climat de confiance, de communiquer à grande échelle et d'écouter attentivement les propos de tout un chacun.

En terminant, nous vous remercions encore de nous avoir accordé cette occasion incroyable. Nous remercions également tous les membres talentueux et passionnés du Comité directeur du renouvellement pour leur dévouement et leur temps.

Nous aimerions attirer votre attention sur les pages suivantes, qui sont le reflet des meilleures réflexions ainsi que des recommandations unanimes des membres du Comité directeur du renouvellement à l'apogée de notre première année de délibérations. Nous espérons que ces recommandations jetteront de solides fondements pour la tâche importante qui nous attend.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Madame la Première ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Remise à neuf d'instruments de musique

Remise à neuf d'instruments de musique

Marilies Rettig

Ken Thurston

Cofacilitatrice pour le CDR

Cofacilitateur pour le CDR

Conseillère principale

Conseiller principal

Bureau de la ministre

Bureau de la ministre

Pièces jointes :

Principes directeurs de la modernisation du curriculum

Exigences fondamentales pour une mise en œuvre efficace

Recommandations pour réussir les efforts de sensibilisation et la consultation

Annexes :

Annexe A : Mandat

Annexe B : NPP n° 159 : La collaboration professionnelle

Annexe C : Sous-comités

Annexe D : Références

Annexe E : Aperçu des organismes rencontrés par le CDR

Annexe F : Membres du CDR